



La Ville autorise la démolition du 435, rue Lafontaine

Rivière-du-Loup, le 21 février 2022 – Le comité de démolition autorise la démolition de l'immeuble situé au 435, rue Lafontaine telle que demandée par son propriétaire. Connu anciennement sous le nom de Villa Raphaële, le bâtiment a également fait l'objet d'une analyse en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le centre-ville de Rivière-du-Loup*, pour laquelle le conseil municipal s'est également montré en faveur de la démolition de l'édifice.

« Nous souhaitons dynamiser notre centre-ville et le projet présenté par le propriétaire apporte un vent de fraîcheur pour notre artère principale, sans cependant la dénaturer, explique le maire M. Mario Bastille. Il est souhaité de mettre en valeur le bâtiment voisin, le 433 Lafontaine, en lui annexant un nouvel immeuble inspiré du style et de l'architecture de celui qui doit être détruit, faute d'entretien suffisant dans les dernières années. Ces améliorations devraient apporter un souffle nouveau à ce secteur névralgique du centre-ville tout en rendant hommage au passé. Nous croyons fermement que la démarche est positive pour la communauté, c'est pourquoi nous sommes en faveur de sa réalisation. »

Certaines étapes restent toutefois à franchir avant que la démolition ne puisse se faire. Premièrement, toute personne qui désire s'opposer à cette décision peut interjeter appel devant le conseil municipal d'ici le 24 mars. Dans un tel scénario, le conseil a l'obligation de convoquer une audition avec le ou les demandeurs et, ensuite, de maintenir la décision du comité de démolition ou encore de la renverser, ce qui viendrait annuler la demande. Cette décision finale, le cas échéant, est irréversible.

Par ailleurs, le dossier doit être transmis à la MRC et au ministère de la Culture et des Communications qui ont 90 jours pour intervenir, faute de quoi la demande de démolition est réputée approuvée et valide et le permis est émis par un inspecteur en bâtiment et en environnement. Tous les détails à **VilleRDL.ca**.

– 30 –

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706